



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

Le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit.

Avis sur la fusion de la communauté de communes des Bords de Veyle avec la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle.

Vu la délibération de l'assemblée n° 2015.052 du 03 décembre 2015 par laquelle les élus se sont prononcés sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour le département de l'Ain,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 mars 2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale pour le département de l'Ain,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vote à main levée,
MAINTIENT sa décision en date du 03 décembre 2015 précitée à savoir :

PROPOSE :

- une plus large Communauté de Communes en intégrant les Communautés de Communes du Pays de Bâgé et Pont-de-Vaux correspondant au regroupement des trois bassins de vie ;
- une communauté de communes à 23 000 habitants ne semble pas pérenne. Une communauté de communes à 45 000 habitants environ permettrait une certaine homogénéité afin de préparer l'avenir sereinement.

Résultat du vote :

Pour l'arrêté du Préfet en date du 23 mars 2016 tel qu'il est présenté :

- 1 voix pour
- 8 voix contre
- 1 abstention

Pour le regroupement des communautés de communes des Bords de Veyle, du canton de Pont-de-Veyle, du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux : 8 voix pour.

Conférence des maires des communautés de communes du canton de Pont-de-Veyle et des Bords de Veyle du 21 avril 2016 – Constitution des groupes de travail – Désignation des délégués.

Monsieur le Maire présente le Powerpoint diffusé lors de la conférence des maires des communautés de communes du canton de Pont-de-Veyle et des Bords de Veyle qui s'est tenue le 21 avril 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les délégués pour siéger aux différents groupes de travail à savoir :

- Economie, aménagement de l'espace, urbanisme, SCOT

Titulaire : M. Dominique BEAUDET

Suppléant : M. Michel BAGNE

- Tourisme, loisirs, culture, évènementiel

Titulaire : M. Bertrand MADRU

Suppléant : Mme Christelle LEMONON

- Enfance, jeunesse, périscolaire

Titulaire : Mme Marie-Christine NEVORET

Suppléant : Mme Lydie VAVRILLE

- Déchets, environnement, eau, assainissement

Titulaire : M. Guillaume AGATY

Suppléant : M. Christian GIRAUD

- Social, petite enfance, services publics
Titulaire : Mme Sandrine BERARDET
Suppléant : M. Philippe MULLER

Informations diverses.

- Urbanisme dans le cadre de la fusion des communautés de communes.
Les élus sont informés de la prescription d'un plan local d'urbanisme intercommunal au sein de la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle.
- Création d'un site internet communal. La commune a décidé de créer un site qui sera hébergé par l'Association des Maires Ruraux de France moyennant une adhésion à Campagnol.fr.
- Travaux au pont au Bief Bourbon. Ce chantier débutera du 4 juillet 2016 pour 2 mois.

La parole est donnée aux élus.

Dominique Beaudet.

- Révision du PLU. Il relate la séance de travail qui s'est tenue ce matin en présence des représentants de la DDT, du CAUE et de l'Atelier du Triangle.

Prochaines réunions : 19 mai et 2 juin.

- Urbanisme.

Quatre dossiers : deux permis : M. Max Bagne pour un abri voiture et M. Nicolas Geslin pour une maison individuelle ; deux déclarations préalables, deux pour une modification de façade au nom de Gilbert Deléage et au nom de M. Sanchez.

- Commission communale des impôts directs. M. Boileau de la Direction des Finances Publiques a animé la réunion du 18 mars.

- Abri bus à Chanal. Le secteur du rond-point à l'abri n'est pas éclairé. Les enfants devraient passer par le petit chemin qui est éclairé.

- Pont du Geai. Les balises posées sur le côté droit ont été abimées. M. le Maire prendra contact avec M. Novak de la direction départementale des routes à Laiz.

- Plantation des cyprès en remplacement des charmilles vers le local technique communal.

- Le Département a décidé de mettre la RD 96 prioritaire.

- Réunion syndicat Renom-Veyle. Les dossiers suivants ont été traités : budget, travaux à réaliser : à Biziat : sur le pont du bief Bourbon, et remplacement de la canalisation aux Prélions. Le prix de l'eau augmente de 2 %. Le marché de maîtrise d'œuvre est renouvelé pour 3 ans. Le syndicat a signé un marché de travaux pour 3 ans avec la société SOMECE.

Marie-Christine Névolet.

Elle relate la réunion de la commission communautaire Enfance Jeunesse.

Les thèmes abordés : le bilan des activités Hiver (financier et moral) et Printemps (moral), les effectifs, la tarification de toutes les activités. Elle précise que le budget a été voté. La CCBV alloue une aide de 2,50 € par enfant aux familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs.

La communauté souhaite que les communes prennent le relais.

En 2015, 51 enfants ont fréquenté le centre, ce qui représente 257 journées.

La commission communautaire « scolaire » aura lieu le 10 mai.

Au niveau communal, le panneau de basket a été fixé.

Jean-Philippe Mignot.

Il dresse la liste des travaux faits depuis la dernière réunion.

- Cabinet infirmier. Les cloisons ont été remplacées ; Deux devis ont été demandés auprès des entreprises Comtet et Tantillo.

- Des remarques ont été faites sur l'installation des bancs vers la salle polyvalente à proximité des arbres.

- Les enceintes de la sono de la salle polyvalente ont été réparées.

- La pompe à chaleur à la cantine a été réparée.

Bertrand Madru.

Il fait part de la commande de trois tables à fixer à la gravière.

Guillaume Agaty.

Il relate le bilan de la balade musicale, le feu d'artifice qui aura lieu à Chaveyriat le 13 juillet. La commission communautaire « Développement durable » a constaté une diminution des déchets ménagers, une augmentation aux points d'apport volontaire mais un refus plus important de la part des organismes de recyclage en raison du non-respect des consignes de tri. Au niveau de l'assainissement non collectif, 14 % d'augmentation des demandes de vidange des fosses.

L'agence de l'eau a versé la subvention.

Questions diverses.

- Prochaine réunion du conseil : jeudi 2 ou 9 juin.
- Commission « internet » le 28 mai à 10 H.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 22 h 40.